

## VAL THORENS RESERVATION

Maison de Val Thorens

73440 LES BELLEVILLE

Etats de synthèse au 30 septembre 2023

*Alpes Audit Conseils*

*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Lyon*

127, Rue de Gascogne - B.P. 214 - 73604 MOUTIERS -

Tél. : 04.79.24.14.17 - Fax : 04.79.24.56.62

e-mail : [contact@alpesauditconseils.fr](mailto:contact@alpesauditconseils.fr)

SIRET: 392 154 225 00024



# SOMMAIRE

*00VA10 - VAL THORENS RESERVATION*

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Attestation	5
<b>COMPTES ANNUELS</b>	7
Soldes Intermédiaires de Gestion	9
Compte de résultat	10
Compte de résultat - suite	11
Bilan Actif	12
Bilan Passif	13
Bilan Actif détaillé	15
Bilan Passif détaillé	17
Soldes Intermédiaires de Gestion Détaillés	19
Compte de résultat détaillé	23
<b>ANNEXE COMPTABLE</b>	27
Annexe des comptes annuels	29
<b>DOSSIER FISCAL</b>	49
Réal Normal	51



# ATTESTATION

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

VAL THORENS RESERVATION

Pour l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 197 321 €
Chiffre d'affaires	672 603 €
Résultat net comptable	6 443 €

Fait à Moûtiers,  
Le 24/11/2023.

C. MILESI,  
Expert-comptable.



## COMPTES ANNUELS



# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	en %	Du 01/10/21 Au 30/09/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	672 603	100	643 110	100	29 493	5
Ventes de marchandises - Coût d'achat des march. vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue (biens et services) * + / - Production stockée * + Production immobilisée *	672 603	100	643 110	100	29 493	5
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE *</b>	672 603	100	643 110	100	29 493	5
<b>CHIFFRE D'ACTIVITÉ</b>	672 603	100	643 110	100	29 493	5
- Matières premières * - Sous-traitance (directe) *						
<b>MARGE DE PRODUCTION *</b>	672 603	100	643 110	100	29 493	5
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	672 603	100	643 110	100	29 493	5
- Autres achats - Charges externes	10 822 588 566	2 88	11 041 431 336	2 67	-219 157 231	-2 36
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	73 214	11	200 733	31	-127 518	-64
Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales Total	251 369 8 567 250 001 88 540 -95 738	37 1 37 13 -14	237 662 2 794 226 240 86 111 -77 483	37 1 35 13 -12	13 707 5 773 23 761 2 429 -18 255	6 207 11 3 -24
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	-22 524	-3	123 250	19	-145 774	-118
Reprises sur dép., prov., amorts + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amort. et dépréciations - Autres charges d'exploitation Total	36 625 6 386 10 021 4 005 28 985	5 1 1 1 4	35 222 5 129 22 977 5 491 11 883	5 1 4 1 2	1 403 1 257 -12 956 -1 486 17 102	4 25 -56 -27 144
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	6 461	1	135 133	21	-128 672	-95
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières Total	308 17 291		107 19 88		202 -2 204	189 -10 233
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	6 753	1	135 221	21	-128 468	-95
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS) Total	310 -310				310 -310	
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	6 443	1	135 221	21	-128 778	-95

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

\* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

# COMPTE DE RÉSULTAT

OOVA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	672 603	100	643 110	100	29 493	5
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>672 603</b>	<b>100</b>	<b>643 110</b>	<b>100</b>	<b>29 493</b>	<b>5</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	251 369	37	237 662	37	13 707	6
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	36 625	5	35 222	5	1 403	4
Autres produits	6 386	1	5 129	1	1 257	25
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>966 984</b>	<b>144</b>	<b>921 123</b>	<b>143</b>	<b>45 860</b>	<b>5</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	599 389	89	442 377	69	157 012	35
Impôts, taxes et versements assimilés	8 567	1	2 794		5 773	207
Salaires et traitements	250 001	37	226 240	35	23 761	11
Charges sociales	88 540	13	86 111	13	2 429	3
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	10 021	1	22 977	4	-12 956	-56
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	4 005	1	5 491	1	-1 486	-27
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>960 523</b>	<b>143</b>	<b>785 990</b>	<b>122</b>	<b>174 532</b>	<b>22</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 461</b>	<b>1</b>	<b>135 133</b>	<b>21</b>	<b>-128 672</b>	<b>-95</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5		3		2	57
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	303		103		200	194
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>308</b>		<b>107</b>		<b>202</b>	<b>189</b>
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	17		19		-2	-10
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>17</b>		<b>19</b>		<b>-2</b>	<b>-10</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>291</b>		<b>88</b>		<b>204</b>	<b>233</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>6 753</b>	<b>1</b>	<b>135 221</b>	<b>21</b>	<b>-128 468</b>	<b>-95</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	310				310	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>967 292</b>	<b>144</b>	<b>921 230</b>	<b>143</b>	<b>46 062</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>960 850</b>	<b>143</b>	<b>786 009</b>	<b>122</b>	<b>174 840</b>	<b>22</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>6 443</b>	<b>1</b>	<b>135 221</b>	<b>21</b>	<b>-128 778</b>	<b>-95</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# BILAN ACTIF

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Valeurs au 30/09/23			% de l'actif	Valeurs au 30/09/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						1
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	69 500	68 844	656		7 323	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						1
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	35 780	33 653	2 126		5 481	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations	392		392		387	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>105 672</b>	<b>102 497</b>	<b>3 175</b>		<b>13 191</b>	<b>1</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	37 244		37 244	3		
Créances				5		6
Clients (3)	39 502		39 502		53 506	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	12 719		12 719		667	
Débiteurs divers (3)	7 321		7 321		275	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	976 397		976 397	82	831 033	92
Charges constatées d'avance (3)	120 963		120 963	10	6 499	1
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 194 147</b>		<b>1 194 147</b>	<b>100</b>	<b>891 979</b>	<b>99</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>1 299 818</b>	<b>102 497</b>	<b>1 197 321</b>	<b>100</b>	<b>905 171</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN PASSIF

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	% du passif	Valeurs au 30/09/22	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 0 )				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	216 879	18	81 658	9
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 443	1	135 221	15
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>223 321</b>	<b>19</b>	<b>216 879</b>	<b>24</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>223 321</b>	<b>19</b>	<b>216 879</b>	<b>24</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 065			
Emprunts et dettes financières diverses (3)	760			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	914 201	76	562 793	62
Fournisseurs	2 404		88 677	10
Fournisseurs, factures non parvenues	5 695		4 022	
Dettes fiscales et sociales	46 114	4	26 732	3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 761		6 068	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>974 000</b>	<b>81</b>	<b>688 292</b>	<b>76</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>1 197 321</b>	<b>100</b>	<b>905 171</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

562 793

59 799

125 499

2 755



# BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/23	Valeurs nettes au 30/09/22	Variation	
			en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	656,13	7 323,13	-6 667,00	-91,04
20500000 Logiciel	69 500,00	152 718,06	-83 218,06	-54,49
28050000 Amort Logiciels	-68 843,87	-145 394,93	76 551,06	52,65
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	2 126,33	5 480,88	-3 354,55	-61,20
21810000 Agencements Installations	22 398,77	23 366,58	-967,81	-4,14
21830000 Materiel De Bureau Et Informat	13 380,75	50 753,65	-37 372,90	-73,64
21831000 Materiel Informatique Vtpass		10 795,32	-10 795,32	-100,00
28181000 Amort Agencements Installation	-20 319,50	-18 897,46	-1 422,04	-7,53
28183000 Amort. Materiel De Bureau Info	-13 333,69	-49 742,59	36 408,90	73,19
28183100 Amort. Mat. Info. Vtpass		-10 794,62	10 794,62	100,00
Immobilisations financières (2)				
Participations	392,45	387,45	5,00	1,29
26180000 Part Crca	240,00	235,00	5,00	2,13
26181000 Part Sem Renov	152,45	152,45		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>3 174,91</b>	<b>13 191,46</b>	<b>-10 016,55</b>	<b>-75,93</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	37 244,11		37 244,11	
40910000 Frs Avances Aptes / Cdes	37 244,11		37 244,11	
Créances (3)				
Clients (3)	39 502,45	53 506,26	-14 003,81	-26,17
Créances fiscales et sociales (3)	12 718,67	667,00	12 051,67	
44567000 Credit De Tva A Reporter	3 964,00		3 964,00	
44569000 Tva Deduct Intracom	8 000,00		8 000,00	
44586000 Tva Sur Facture Non Parvenue	754,67	667,00	87,67	13,14
Débiteurs divers (3)	7 321,31	275,00	7 046,31	
40974000 Aptes Frs / Immo	1 692,00		1 692,00	
46710700 Ma Cle Immo	32,40		32,40	
46740300 Hotel Altapura	275,00	275,00		
46750000 Assurance Annulation	5 309,27		5 309,27	
46750800 Skicool	4,30		4,30	
46870000 Produits A Recevoir	8,34		8,34	
Disponibilités	976 396,64	831 032,53	145 364,11	17,49
51200000 Credit Agricole		63 303,38	-63 303,38	-100,00
51215000 Crca Cb	465 012,40	542 591,11	-77 578,71	-14,30
51220000 Compte Sur Livret Crca	300 794,66	500,00	300 294,66	
51240000 Banque De Savoie	159 479,58	222 370,04	-62 890,46	-28,28
51250300 Bds Compte Transition	50 010,00		50 010,00	
53000000 Caisse	200,00	50,00	150,00	300,00
53050000 Cheques Vacances	900,00	2 218,00	-1 318,00	-59,42
Charges constatées d'avance (3)	120 963,32	6 498,66	114 464,66	
48600000 Charges Constatees D'avance	120 963,32	6 498,66	114 464,66	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 194 146,50</b>	<b>891 979,45</b>	<b>302 167,05</b>	<b>33,88</b>
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>1 197 321,41</b>	<b>905 170,91</b>	<b>292 150,50</b>	<b>32,28</b>



# BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	Valeurs au 30/09/22	Variation	
			en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Réserves				
Report à nouveau	216 878,77	81 657,94	135 220,83	165,59
11900000 Report A Nouveau	216 878,77	81 657,94	135 220,83	165,59
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	6 442,58	135 220,83	-128 778,25	-95,24
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>223 321,35</b>	<b>216 878,77</b>	<b>6 442,58</b>	<b>2,97</b>
<b>TOTAL CAPI TAUX PROPRES</b>	<b>223 321,35</b>	<b>216 878,77</b>	<b>6 442,58</b>	<b>2,97</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	3 065,35		3 065,35	
51100000 Valeurs A L'encaissement	310,77		310,77	
51200000 Credit Agricole	2 754,58		2 754,58	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	760,00		760,00	
16500000 Depot Cautionnements Recus	760,00		760,00	
Avances et acptes recus commandes en cours	914 201,37	562 792,66	351 408,71	62,44
41910000 Clts Avances Acpte / Cdes	914 201,37	562 792,66	351 408,71	62,44
Fournisseurs	2 403,52	88 676,93	-86 273,41	-97,29
Fournisseurs, factures non parvenues	5 695,05	4 022,00	1 673,05	41,60
Dettes fiscales et sociales	46 114,17	26 732,49	19 381,68	72,50
42100000 Personnel-Remunerations Dues	15 204,67	518,97	14 685,70	
42820000 Dettes Prov-Conges Payes	982,12	337,09	645,03	191,35
43100000 Cotisations Urssaf	11 841,30	10 575,74	1 265,56	11,97
43702000 Taxes Sur Salaires A Payer	358,05		358,05	
43710000 Ag2r Goupe	3 279,13	2 719,90	559,23	20,56
43730000 Apicil Prevoyance	1 100,52	996,15	104,37	10,48
43756000 Generali Mutuelle	805,02	703,38	101,64	14,45
43820000 Ch Sociales Sur Conges Payes	330,69	110,90	219,79	198,19
43860000 Charges Sociales A Payer		121,99	-121,99	-100,00
44210000 Etat - Pri A La Source	698,02	333,20	364,82	109,49
44400000 Etat Impot Sur Les Benefices	310,00		310,00	
44550000 Tva A Payer		6 715,00	-6 715,00	-100,00
44579000 Tva Colle Intracomm	8 000,00		8 000,00	
44580000 Tva A Regulariser	919,65	2 406,67	-1 487,02	-61,79
44860000 Etat-Taxes A Payer	2 285,00	1 193,50	1 091,50	91,45
Autres dettes	1 760,60	790,46	970,14	122,73
46710000 Office Du Tourisme Val Thorens	960,00		960,00	
46710300 Agence Des Adrets		506,68	-506,68	-100,00
46710600 Val Thorens Immobilier	302,12		302,12	
46721400 Chalet Val 2400	498,48		498,48	
46750000 Assurance Annulation		27,33	-27,33	-100,00
46790000 Clients Op Annulees		256,45	-256,45	-100,00
Clients créditeurs		5 277,60	-5 277,60	-100,00
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>974 000,06</b>	<b>688 292,14</b>	<b>285 707,92</b>	<b>41,51</b>
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>1 197 321,41</b>	<b>905 170,91</b>	<b>292 150,50</b>	<b>32,28</b>

(1) Dont à plus d'un an

562 792,66

(1) Dont à moins d'un an

59 798,69

125 499,00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques

2 754,58



# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22	Du 01/10/21	Du 01/10/20	Variation N / N-1	
	Au 30/09/23	Au 30/09/22	Au 30/09/21	en valeur	en %
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>672 603,03</b>	<b>643 109,84</b>	<b>42 265,31</b>	<b>29 493,19</b>	<b>4,59</b>
Ventes de marchandises					
- Coût d'achat des marchandises vendues					
<b>MARGE COMMERCIALE</b>					
Production vendue (biens et services)	672 603,03	643 109,84	42 265,31	29 493,19	4,59
70630000 Cotisations Adherents	25 989,27	25 573,83		415,44	1,62
70820100 Commission Agence Immo	194 904,61	198 256,79	14 249,05	-3 352,18	-1,69
70820200 Commission Res Chalet	94 713,47	84 783,26	4 796,55	9 930,21	11,71
70820300 Commission Res Tourisme	34 635,79	41 467,42	2 701,85	-6 831,63	-16,47
70820400 Commissions Hotels	17 491,04	17 671,44		-180,40	-1,02
70821000 Commissions Cartes Multiloisir	215,87		14,66	215,87	
70823000 Commissions Sur Ventes Forfait	63 091,41	43 121,37		19 970,04	46,31
70823100 Commissions Tyrolienne		538,21		-538,21	-100,00
70823200 Commissions Laser Games		593,55		-593,55	-100,00
70823300 Commissions Spbv Dameuse	1 439,68	3 003,34		-1 563,66	-52,06
70824000 Com/Carres Neige		14 967,28		-14 967,28	-100,00
70825000 Frais De Dossier	30 506,58	34 797,29	13 170,60	-4 290,71	-12,33
70825100 Compte 70825100	41,67			41,67	
70826000 Commissions / Pack Boarderweek			64,80		
70827000 Comm / Cours De Ski	4 897,37	5 553,96	200,36	-656,59	-11,82
70827100 Compte 70827100	294,00			294,00	
70827110 Compte 70827110	130,95			130,95	
70828000 Com /Cours Ski Prosneige	1 332,63	1 051,13		281,50	26,78
70828500 Com Prosneige	519,47	131,54	22,82	387,93	294,91
70829000 Com Goitschel	3 389,66	38,22		3 351,44	
70829500 Commissions Materiel Ski	3 054,19	4 587,35		-1 533,16	-33,42
70830000 Parking	4 480,83	5 319,98	287,50	-839,15	-15,77
70835000 Com Ida Cours Pilotage	396,90	706,95	92,70	-310,05	-43,86
70840000 Commission Transferts	1 083,71	547,17	10,91	536,54	98,06
70850000 Assurance Annulation	11 335,57	10 743,92	6 653,51	591,65	5,51
70860000 Bonis Reprises Emballage	6 281,16			6 281,16	
70860100 Compte 70860100	123,44			123,44	
70880000 Operation Ambassadeur Silence	172 253,76	149 655,84		22 597,92	15,10
+ / - Production stockée					
+ Production immobilisée					
+ Autres					
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>672 603,03</b>	<b>643 109,84</b>	<b>42 265,31</b>	<b>29 493,19</b>	<b>4,59</b>
+ Cotisations et dons					
+ Subventions d'exploitation	251 369,46	237 662,14	314 961,65	13 707,32	5,77
74000000 Etat - Fonds De Solidarite			101 876,00		
74010000 Contribution Mairie	23 589,46	22 331,30	21 845,65	1 258,16	5,63
74020000 Setam - Subvention	45 000,00	45 000,00	25 000,00		
74100000 Contribution Commune	182 780,00	170 330,84	166 240,00	12 449,16	7,31
- Consommation en provenance des tiers	599 388,56	442 376,92	281 700,78	157 011,64	35,49
60610000 Electricite	6 664,65	7 508,36	7 269,34	-843,71	-11,24
60611000 Carburant	2 722,29	2 481,81	1 661,20	240,48	9,69
60612000 Eau	506,67	39,52	73,14	467,15	
60640000 Fournitures De Bureau	451,16	333,41	67,63	117,75	35,32
60641000 Copies / Alp Bureautique	477,65	286,61	299,18	191,04	66,66
60650000 Produits Entretien		8,67		-8,67	-100,00
60681000 Autres Fournitures		382,98	1 233,30	-382,98	-100,00
61320100 Loyer Local Mairie	23 589,46	22 331,30	21 845,65	1 258,16	5,63
61321000 Logement Du Personnel	32 515,49	39 700,07	36 787,83	-7 184,58	-18,10
61321100 Parking Du Personnel	1 583,32	1 104,16	1 249,98	479,16	43,40
61350000 Location Materiel De Bureau	414,00	414,00	679,50		
61352000 Location Materiel	1 583,53	95,76		1 487,77	
61355000 Location Vehicules	6 530,16	6 559,68	5 717,95	-29,52	-0,45

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

OOVA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22	Du 01/10/21	Du 01/10/20	Variation N / N-1	
	Au 30/09/23	Au 30/09/22	Au 30/09/21	en valeur	en %
6140000 Charges Locatives	1 248,99	1 717,11	3 125,41	-468,12	-27,26
6151000 Entretien / Nettoyage	12 777,53	18 830,61	5 716,81	-6 053,08	-32,14
6151500 Entretien Vehicules	2 691,82	1 705,77	2 840,31	986,05	57,81
6154000 Telesurveillance	396,00	393,00	384,00	3,00	0,76
6155000 Maintenance Installation Telep	2 779,29	2 269,83	2 463,60	509,46	22,44
6156000 Maintenance Informatique	42 147,75	19 901,51	28 279,98	22 246,24	111,78
6157000 A Refacturer A Otv	17 470,48	10 365,04	98 085,52	7 105,44	68,55
61570100 Compte 61570100			218,34		
6160000 Assurance	6 005,37	4 659,01	5 799,43	1 346,36	28,90
6161000 Assurance-Garantie Financiere	6 417,00	4 571,00	7 098,00	1 846,00	40,39
6182000 Action Ambassadeurs Du Silence	172 253,76	149 655,84		22 597,92	15,10
6226000 Honoraires Cac	3 093,00	2 900,00	2 670,00	193,00	6,66
62261000 Honoraires Comptables	5 984,50	5 796,20	6 281,01	188,30	3,25
62261100 Honoraires Comete	21 710,46	9 180,00	8 484,03	12 530,46	136,50
62261200 Honoraires Juridiques	2 852,56	5 407,35	5 720,71	-2 554,79	-47,25
62270000 Traduction			103,48		
62310000 Publicite/Annonces/Insertions	164 516,21	65 103,00	533,00	99 413,21	152,70
62310100 Hubdata	9 318,71	10 389,32		-1 070,61	-10,30
62320000 Mailings			564,07		
62330000 Salons Seminaires	2 313,85	11 912,92	1 319,55	-9 599,07	-80,58
62340000 Cadeaux			5 050,68		
62510000 Voyages Deplacements	1 038,33	11,00	488,36	1 027,33	
62570000 Accueils Receptions	3 664,40	2 649,07	448,50	1 015,33	38,33
62600400 Echanges M/Ses	8 668,73			8 668,73	
62610000 Telephone 04. 79.00.01.06	7 692,70	7 967,40	8 998,54	-274,70	-3,45
62614000 Orange Portable	748,27	759,73	696,00	-11,46	-1,51
62616000 Fibre Optique Vtp	6 060,00	6 060,00	5 700,00		
62640000 Affranchissements	402,23	624,67	377,60	-222,44	-35,61
62780000 Frais Etr Commissions Bancaire	19 081,42	15 989,24	1 983,60	3 092,18	19,34
62785000 Frais Bancaires Vi Vtr	1 016,82	1 624,64	1 380,57	-607,82	-37,41
62810000 Cotisations Diverses		83,33	4,98	-83,33	-100,00
62840000 Frais Recrutement Personnel		604,00		-604,00	-100,00
- Subventions accordées					
<b>VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>	<b>324 583,93</b>	<b>438 395,06</b>	<b>75 526,18</b>	<b>-113 811,13</b>	<b>-25,96</b>
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 566,86	2 794,05	3 601,32	5 772,81	206,61
63120000 Taxe Apprentissage	1 507,16	857,08	1 049,16	650,08	75,85
63330000 Formation Continue	1 671,40	745,15	962,16	926,25	124,30
63330100 Frais De Formation	2 087,50	518,32	1 139,00	1 569,18	302,74
63511000 Taxe Professionnelle	3 300,80	673,50	451,00	2 627,30	390,10
- Charges de personnel	338 540,94	312 351,14	194 464,20	26 189,80	8,38
64100000 Salaires Brut	249 355,78	225 836,17	185 791,74	23 519,61	10,41
64120000 Conges Payes	645,03	403,60	-499,84	241,43	59,82
64510000 Cotisations Urssaf	63 000,56	66 501,17	40 855,84	-3 500,61	-5,26
64520000 Retraite Non Cadre	10 524,70	10 655,74	6 376,09	-131,04	-1,23
64530500 Prevoyance	2 694,02	2 847,02	1 985,19	-153,00	-5,37
64530800 Cotisations Mutuelles	1 292,62	1 312,39	693,58	-19,77	-1,51
64540000 Cotisations Assedic	6 883,81	6 699,75	4 539,22	184,06	2,75
64750000 Medecine Du Travail	480,00		120,00	480,00	
64800000 Autres Charges De Personnel	3 444,63	3 064,05	4 291,00	380,58	12,42
64820000 Ch Sociales Sur Conges Payes	219,79	-621,75	-236,38	841,54	135,35
64910000 Urssaf - Aide Covid		-4 347,00	-49 452,24	4 347,00	100,00
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-22 523,87</b>	<b>123 249,87</b>	<b>-122 539,34</b>	<b>-145 773,74</b>	<b>-118,27</b>
+ Produits de gestion courante	43 011,28	40 351,37	117 562,70	2 659,91	6,59
75800000 Produits Divers	6 149,02	5 129,04	405,69	1 019,98	19,89
75810000 Indemnites Assurance	236,92		6 525,00	236,92	
79100000 Remst Indemnité..Journal.		277,36	1 290,59	-277,36	-100,00
79100100 Avantages En Nature	9 987,17	13 548,68	8 981,70	-3 561,51	-26,29
79100300 Aide A L'embauche			922,22		

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	Du 01/10/21 Au 30/09/22	Du 01/10/20 Au 30/09/21	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
79110000 Remboursement Stage			1 134,00		
79120000 Refacturation	7 953,45	10 862,42	10 749,86	-2 908,97	-26,78
79120500 Refacturation Tva 10%			36,97		
79120600 Refact. Tour De Cou	236,34		87 298,33	236,34	
79121000 Refacturations Exo Tva	9 329,13	3 835,00	218,34	5 494,13	143,26
79121100 Refact. Sem Renov	450,52	573,24		-122,72	-21,41
79150000 Echanges M/Ses	8 668,73			8 668,73	
79190000 Penalties Annulation Clients		6 125,63		-6 125,63	-100,00
- Charges de gestion courante	4 005,33	5 491,45	289,58	-1 486,12	-27,06
65400000 Charges/Creances Irrecouvrable	387,00	884,33		-497,33	-56,24
65800000 Charges Diverses Gestion Coura	203,92	106,74	17,84	97,18	91,04
65800100 Perte En Charges Vtr	3 414,41	4 500,38	271,74	-1 085,97	-24,13
+ Produits exceptionnels					
- Charges exceptionnelles					
- Provisions à caractère de charges					
<b>EXCEDENT BRUT CORRIGE</b>	<b>16 482,08</b>	<b>158 109,79</b>	<b>-5 266,22</b>	<b>-141 627,71</b>	<b>-89,58</b>
+ Produits financiers	5,48	3,48	3,44	2,00	57,47
76400000 Interets Parts Sociales	5,48	3,48	3,44	2,00	57,47
- Charges financières	17,13	19,12		-1,99	-10,41
66150000 Interets Decouverts	17,13	19,12		-1,99	-10,41
+ Résultat sur cessions d'actifs	303,00	103,23	71,14	199,77	193,52
76700000 Produit S/Cess. Val.Placem	303,00	103,23	71,14	199,77	193,52
+ Provisions financières					
<b>COUT DE FINANCEMENT</b>	<b>16 773,43</b>	<b>158 197,38</b>	<b>-5 191,64</b>	<b>-141 423,95</b>	<b>-89,40</b>
- Impôts sur les bénéfices	310,00			310,00	
69500000 Impot S/ Les Societes	310,00			310,00	
- Participation					
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>16 463,43</b>	<b>158 197,38</b>	<b>-5 191,64</b>	<b>-141 733,95</b>	<b>-89,59</b>
+ Résultat sur cessions d'actifs					
- Dotation aux amortissements	10 020,85	22 976,55	32 678,70	-12 955,70	-56,39
68111000 Dot Amort S/Immo Incorporelles	6 667,00	17 767,00	25 210,00	-11 100,00	-62,48
68112000 Dot. Amort. Immo. Corpor.	3 353,85	5 209,55	7 468,70	-1 855,70	-35,62
+ Reprise sur amortissements					
- Dotations aux Provisions					
+ Reprise sur Provisions					
- Dotation aux fonds dédiés					
+ Reprise aux fonds dédiés					
+ Subvention d'équipement virée au résultat					
<b>RESULTAT NET</b>	<b>6 442,58</b>	<b>135 220,83</b>	<b>-37 870,34</b>	<b>-128 778,25</b>	<b>-95,24</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation</b>						
Production vendue (biens et services)	672 603,03	100,00	643 109,84	100,00	29 493,19	4,59
70630000 Cotisations Adherents	25 989,27	3,86	25 573,83	3,98	415,44	1,62
70820100 Commission Agence Immo	194 904,61	28,98	198 256,79	30,83	-3 352,18	-1,69
70820200 Commission Res Chalet	94 713,47	14,08	84 783,26	13,18	9 930,21	11,71
70820300 Commission Res Tourisme	34 635,79	5,15	41 467,42	6,45	-6 831,63	-16,47
70820400 Commissions Hotels	17 491,04	2,60	17 671,44	2,75	-180,40	-1,02
70821000 Commissions Cartes Multiloisir	215,87	0,03			215,87	
70823000 Commissions Sur Ventes Forfait	63 091,41	9,38	43 121,37	6,71	19 970,04	46,31
70823100 Commissions Tyrolienne			538,21	0,08	-538,21	-100,00
70823200 Commissions Laser Games			593,55	0,09	-593,55	-100,00
70823300 Commissions Spbv Dameuse	1 439,68	0,21	3 003,34	0,47	-1 563,66	-52,06
70824000 Com/Carres Neige			14 967,28	2,33	-14 967,28	-100,00
70825000 Frais De Dossier	30 506,58	4,54	34 797,29	5,41	-4 290,71	-12,33
70825100 Compte 70825100	41,67	0,01			41,67	
70827000 Comm / Cours De Ski	4 897,37	0,73	5 553,96	0,86	-656,59	-11,82
70827100 Compte 70827100	294,00	0,04			294,00	
70827110 Compte 70827110	130,95	0,02			130,95	
70828000 Com /Cours Ski Prosneige	1 332,63	0,20	1 051,13	0,16	281,50	26,78
70828500 Com Prosneige	519,47	0,08	131,54	0,02	387,93	294,91
70829000 Com Goitschel	3 389,66	0,50	38,22	0,01	3 351,44	
70829500 Commissions Materiel Ski	3 054,19	0,45	4 587,35	0,71	-1 533,16	-33,42
70830000 Parking	4 480,83	0,67	5 319,98	0,83	-839,15	-15,77
70835000 Com Ida Cours Pilotage	396,90	0,06	706,95	0,11	-310,05	-43,86
70840000 Commission Transferts	1 083,71	0,16	547,17	0,09	536,54	98,06
70850000 Assurance Annulation	11 335,57	1,69	10 743,92	1,67	591,65	5,51
70860000 Bonis Reprises Emballage	6 281,16	0,93			6 281,16	
70860100 Compte 70860100	123,44	0,02			123,44	
70880000 Operation Ambassadeur Silence	172 253,76	25,61	149 655,84	23,27	22 597,92	15,10
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>672 603,03</b>	<b>100,00</b>	<b>643 109,84</b>	<b>100,00</b>	<b>29 493,19</b>	<b>4,59</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>251 369,46</b>	<b>37,37</b>	<b>237 662,14</b>	<b>36,96</b>	<b>13 707,32</b>	<b>5,77</b>
74010000 Contribution Mairie	23 589,46	3,51	22 331,30	3,47	1 258,16	5,63
74020000 Setam - Subvention	45 000,00	6,69	45 000,00	7,00		
74100000 Contribution Commune	182 780,00	27,18	170 330,84	26,49	12 449,16	7,31
<b>Reprises sur prov. (amorts), transf. charges</b>	<b>36 625,34</b>	<b>5,45</b>	<b>35 222,33</b>	<b>5,48</b>	<b>1 403,01</b>	<b>3,98</b>
79100000 Remst Indemnité.Journal.			277,36	0,04	-277,36	-100,00
79100100 Avantages En Nature	9 987,17	1,48	13 548,68	2,11	-3 561,51	-26,29
79120000 Refacturation	7 953,45	1,18	10 862,42	1,69	-2 908,97	-26,78
79120600 Refact. Tour De Cou	236,34	0,04			236,34	
79121000 Refacturations Exo Tva	9 329,13	1,39	3 835,00	0,60	5 494,13	143,26
79121100 Refact. Sem Renov	450,52	0,07	573,24	0,09	-122,72	-21,41
79150000 Echanges M/Ses	8 668,73	1,29			8 668,73	
79190000 Penalites Annulation Clients			6 125,63	0,95	-6 125,63	-100,00
<b>Autres produits</b>	<b>6 385,94</b>	<b>0,95</b>	<b>5 129,04</b>	<b>0,80</b>	<b>1 256,90</b>	<b>24,51</b>
75800000 Produits Divers	6 149,02	0,91	5 129,04	0,80	1 019,98	19,89
75810000 Indemnites Assurance	236,92	0,04			236,92	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>966 983,77</b>	<b>143,77</b>	<b>921 123,35</b>	<b>143,23</b>	<b>45 860,42</b>	<b>4,98</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>599 388,56</b>	<b>89,11</b>	<b>442 376,92</b>	<b>68,79</b>	<b>157 011,64</b>	<b>35,49</b>
60610000 Electricite	6 664,65	0,99	7 508,36	1,17	-843,71	-11,24
60611000 Carburant	2 722,29	0,40	2 481,81	0,39	240,48	9,69
60612000 Eau	506,67	0,08	39,52	0,01	467,15	
60640000 Fournitures De Bureau	451,16	0,07	333,41	0,05	117,75	35,32
60641000 Copies / Alp Bureautique	477,65	0,07	286,61	0,04	191,04	66,66
60650000 Produits Entretien			8,67		-8,67	-100,00

# COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
60681000 Autres Fournitures			382,98	0,06	-382,98	-100,00
61320100 Loyer Local Mairie	23 589,46	3,51	22 331,30	3,47	1 258,16	5,63
61321000 Logement Du Personnel	32 515,49	4,83	39 700,07	6,17	-7 184,58	-18,10
61321100 Parking Du Personnel	1 583,32	0,24	1 104,16	0,17	479,16	43,40
61350000 Location Materiel De Bureau	414,00	0,06	414,00	0,06		
61352000 Location Materiel	1 583,53	0,24	95,76	0,01	1 487,77	
61355000 Location Vehicules	6 530,16	0,97	6 559,68	1,02	-29,52	-0,45
61400000 Charges Locatives	1 248,99	0,19	1 717,11	0,27	-468,12	-27,26
61510000 Entretien / Nettoyage	12 777,53	1,90	18 830,61	2,93	-6 053,08	-32,14
61515000 Entretien Vehicules	2 691,82	0,40	1 705,77	0,27	986,05	57,81
61540000 Telesurveillance	396,00	0,06	393,00	0,06	3,00	0,76
61550000 Maintenance Installation Telep	2 779,29	0,41	2 269,83	0,35	509,46	22,44
61560000 Maintenance Informatique	42 147,75	6,27	19 901,51	3,09	22 246,24	111,78
61570000 A Refacturer A Ovt	17 470,48	2,60	10 365,04	1,61	7 105,44	68,55
61600000 Assurance	6 005,37	0,89	4 659,01	0,72	1 346,36	28,90
61610000 Assurance-Garantie Financiere	6 417,00	0,95	4 571,00	0,71	1 846,00	40,39
61820000 Action Ambassadeurs Du Silence	172 253,76	25,61	149 655,84	23,27	22 597,92	15,10
62260000 Honoraires Cac	3 093,00	0,46	2 900,00	0,45	193,00	6,66
62261000 Honoraires Comptables	5 984,50	0,89	5 796,20	0,90	188,30	3,25
62261100 Honoraires Comete	21 710,46	3,23	9 180,00	1,43	12 530,46	136,50
62261200 Honoraires Juridiques	2 852,56	0,42	5 407,35	0,84	-2 554,79	-47,25
62310000 Publicite/Annonces/Insertions	164 516,21	24,46	65 103,00	10,12	99 413,21	152,70
62310100 Hubdata	9 318,71	1,39	10 389,32	1,62	-1 070,61	-10,30
62330000 Salons Seminaires	2 313,85	0,34	11 912,92	1,85	-9 599,07	-80,58
62510000 Voyages Deplacements	1 038,33	0,15	11,00		1 027,33	
62570000 Accueils Receptions	3 664,40	0,54	2 649,07	0,41	1 015,33	38,33
62600400 Echanges M/Ses	8 668,73	1,29			8 668,73	
62610000 Telephone 04. 79.00.01.06	7 692,70	1,14	7 967,40	1,24	-274,70	-3,45
62614000 Orange Portable	748,27	0,11	759,73	0,12	-11,46	-1,51
62616000 Fibre Optique Vtp	6 060,00	0,90	6 060,00	0,94		
62640000 Affranchissements	402,23	0,06	624,67	0,10	-222,44	-35,61
62780000 Frais Etr Commissions Bancaire	19 081,42	2,84	15 989,24	2,49	3 092,18	19,34
62785000 Frais Bancaires Vi Vtr	1 016,82	0,15	1 624,64	0,25	-607,82	-37,41
62810000 Cotisations Diverses			83,33	0,01	-83,33	-100,00
62840000 Frais Recrutement Personnel			604,00	0,09	-604,00	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	8 566,86	1,27	2 794,05	0,43	5 772,81	206,61
63120000 Taxe Apprentissage	1 507,16	0,22	857,08	0,13	650,08	75,85
63330000 Formation Continue	1 671,40	0,25	745,15	0,12	926,25	124,30
63330100 Frais De Formation	2 087,50	0,31	518,32	0,08	1 569,18	302,74
63511000 Taxe Professionnelle	3 300,80	0,49	673,50	0,10	2 627,30	390,10
Salaires et traitements	250 000,81	37,17	226 239,77	35,18	23 761,04	10,50
64100000 Salaires Brut	249 355,78	37,07	225 836,17	35,12	23 519,61	10,41
64120000 Conges Payes	645,03	0,10	403,60	0,06	241,43	59,82
Charges sociales	88 540,13	13,16	86 111,37	13,39	2 428,76	2,82
64510000 Cotisations Urssaf	63 000,56	9,37	66 501,17	10,34	-3 500,61	-5,26
64520000 Retraite Non Cadre	10 524,70	1,56	10 655,74	1,66	-131,04	-1,23
64530500 Prevoyance	2 694,02	0,40	2 847,02	0,44	-153,00	-5,37
64530800 Cotisations Mutuelles	1 292,62	0,19	1 312,39	0,20	-19,77	-1,51
64540000 Cotisations Assedic	6 883,81	1,02	6 699,75	1,04	184,06	2,75
64750000 Medecine Du Travail	480,00	0,07			480,00	
64800000 Autres Charges De Personnel	3 444,63	0,51	3 064,05	0,48	380,58	12,42
64820000 Ch Sociales Sur Conges Payes	219,79	0,03	-621,75	-0,10	841,54	135,35
64910000 Urssaf - Aide Covid			-4 347,00	-0,68	4 347,00	100,00
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	10 020,85	1,49	22 976,55	3,57	-12 955,70	-56,39
68111000 Dot Amort S/Immo Incorporelles	6 667,00	0,99	17 767,00	2,76	-11 100,00	-62,48
68112000 Dot.Amort.Immo.Corpor.	3 353,85	0,50	5 209,55	0,81	-1 855,70	-35,62
Autres charges	4 005,33	0,60	5 491,45	0,85	-1 486,12	-27,06
65400000 Charges/Creances Irrecouvrable	387,00	0,06	884,33	0,14	-497,33	-56,24

# COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<i>65800000 Charges Diverses Gestion Coura</i>	203,92	0,03	106,74	0,02	97,18	91,04
<i>65800100 Perte En Charges Vtr</i>	3 414,41	0,51	4 500,38	0,70	-1 085,97	-24,13
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>960 522,54</b>	<b>142,81</b>	<b>785 990,11</b>	<b>122,22</b>	<b>174 532,43</b>	<b>22,21</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 461,23</b>	<b>0,96</b>	<b>135 133,24</b>	<b>21,01</b>	<b>-128 672,01</b>	<b>-95,22</b>
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	5,48		3,48		2,00	57,47
<i>76400000 Interets Parts Sociales</i>	5,48		3,48		2,00	57,47
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement	303,00	0,05	103,23	0,02	199,77	193,52
<i>76700000 Produit S/Cess.Val.Placem</i>	303,00	0,05	103,23	0,02	199,77	193,52
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>308,48</b>	<b>0,05</b>	<b>106,71</b>	<b>0,02</b>	<b>201,77</b>	<b>189,08</b>
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	17,13		19,12		-1,99	-10,41
<i>66150000 Interets Decouverts</i>	17,13		19,12		-1,99	-10,41
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>17,13</b>		<b>19,12</b>		<b>-1,99</b>	<b>-10,41</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>291,35</b>	<b>0,04</b>	<b>87,59</b>	<b>0,01</b>	<b>203,76</b>	<b>232,63</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>6 752,58</b>	<b>1,00</b>	<b>135 220,83</b>	<b>21,03</b>	<b>-128 468,25</b>	<b>-95,01</b>
Produits exceptionnels						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Charges exceptionnelles						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
Impôt sur les bénéfices	310,00	0,05			310,00	
<i>69500000 Impot S/ Les Societes</i>	310,00	0,05			310,00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>967 292,25</b>	<b>143,81</b>	<b>921 230,06</b>	<b>143,25</b>	<b>46 062,19</b>	<b>5,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>960 849,67</b>	<b>142,86</b>	<b>786 009,23</b>	<b>122,22</b>	<b>174 840,44</b>	<b>22,24</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>6 442,58</b>	<b>0,96</b>	<b>135 220,83</b>	<b>21,03</b>	<b>-128 778,25</b>	<b>-95,24</b>



## ANNEXE COMPTABLE



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Informations	
	Produites	Non produites NS                      NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		NA
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS	0	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS	0	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES		NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS	0	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0	
LES EFFECTIFS	0	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0	
TRANSFERTS DE CHARGES	0	
ANNEXES COVID-19		NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NA
COMMENTAIRES	0	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 1 197 321,41 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 6 442,58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans ans
- Installations techniques	5 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 7 ans ans
- Matériels et outillages	5 à 7 ans ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*00VA10 - VAL THORENS RESERVATION*

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation

VALEUR NETTE

Logiciels

TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		152 718			
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			23 367		
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique			61 549		
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				84 916			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			387		5	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières					1 255	
TOTAL				387		1 260	
TOTAL GENERAL				238 021		1 260	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			83 218	69 500	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			968		22 399
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier			48 168		13 381
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				49 136		35 780	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					392	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				1 255		
TOTAL				1 255		392	
TOTAL GENERAL				133 609		105 672	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

OOVA 10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		145 395	6 667	83 218	68 844
<b>TOTAL</b>		145 395	6 667	83 218	68 844
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	18 897	2 390	968	20 319
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	60 537	965	48 168	13 334
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		79 435	3 355	49 136	33 653
<b>TOTAL GENERAL</b>		224 830	10 022	132 354	102 497

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*00VA10 - VAL THORENS RESERVATION*

---

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*00VA10 - VAL THORENS RESERVATION*

---

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	39 502	39 502	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	12 719	12 719	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	7 321	7 321		
Charges constatées d'avance	120 963	120 963		
<b>TOTAUX</b>		<b>180 506</b>	<b>180 506</b>	
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	120 963
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	120 963

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	8
Disponibilités	
TOTAL	8

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	3 065	3 065		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	760	760		
Fournisseurs & comptes rattachés	8 099	8 099		
Personnel & comptes rattachés	16 187	16 187		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	17 715	17 715		
Etat & Impôts sur les bénéfices	310	310		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	8 920	8 920		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 983	2 983		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 761	1 761		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>59 799</b>	<b>59 799</b>		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

5 695

3 598

TOTAL DES CHARGES À PAYER

9 293

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à Euros.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						

TOTAL

## ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						

TOTAL

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00VA10 - VAL THORENS RESERVATION

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## LES EFFECTIFS

	30/09/2023	30/09/2022
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*00VA10 - VAL THORENS RESERVATION*

---

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*00VA10 - VAL THORENS RESERVATION*

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TOTAL			

## SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES non comptabilisées

- COLMAR : 6 489€



DOSSIER FISCAL



Exercice ouvert le	01/10/22	et clos le	30/09/23	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
VAL THORENS RESERVATION Maison de Val Thorens  73440 LES BELLEVILLE					
SIRET 4 0 2 4 5 8 3 1 9 0 0 0 2 5			Mél : raf@valthorens.com		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					

<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées Agences immobilières				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
<b>1 Résultat fiscal</b>					
Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %		2 067		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
<b>2 Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprise nouvelle art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
		Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
---	--	--	--	--	--

<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					

<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b> (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom / Adresse		
			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		

<b>H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>					
Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
ALPES AUDIT CONSEILS 127 Rue de Gascogne BP 214 73600 MOUTIERS					
Tél : 0479241417			Tél :		
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 22/11/23 Lieu : LES BELLEVILLE		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : PRESIDENT BONNEL ERIC		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :					



Désignation de l'entreprise : <u>VAL THORENS RESERVATION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>Maison de Val Thorens 73440 LES BELLEVILLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 0 2 4 5 8 3 1 9 0 0 0 2 5</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, 30/09/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC I I F I M M O B I L I S A T I O N S I N C O R P O R E L L E S	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	69 500	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	68 844	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	656	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	35 780	
	Immobilisations en cours	AV	AW	33 653	
	Avances et acomptes	AX	AY	2 126	
	AC I I F I M M O B I L I S A T I O N S F I N A N C I E R E S ( 2 )	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations		CU	CV	392	
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	105 672	
AC I I F C I R C U L A N T	S T O C K S *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	C R É A N C E S	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	37 244
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	39 502
		Autres créances (3)	BZ	CA	20 040
	D I V E R S	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	976 397	
C o m p t e s d e r é g u l a r i s a t i o n	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	120 963	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 194 147	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 299 818	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		VAL THORENS RESERVATION		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... )			DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )			DG		
	Report à nouveau			DH	216 879	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	6 443	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	223 321	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 065	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	760	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	914 201	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 099	
	Dettes fiscales et sociales			DY	46 114	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	1 761	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	974 000		
Ecart de conversion passif *			ED			
<b>TOTAL (V)</b>			EE			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	1 197 321		
KEN VOJIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	59 799	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 755	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : VAL THORENS RESERVATION							Néant <input type="checkbox"/> *					
							Exercice N					
							France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC					
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF					
		services *	FG	672 603	FH		FI	672 603				
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	672 603	FK		FL	672 603				
	Production stockée *						FM					
	Production immobilisée *						FN					
	Subventions d'exploitation						FO	251 369				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	36 625				
	Autres Produits (1) (11)						FQ	6 386				
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>							FR	966 984			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS				
	Variation de stocks (marchandises) *							FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	599 389			
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	8 567			
	Salaires et traitements *							FY	250 001			
	Charges sociales (10)							FZ	88 540			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	10 021			
			- dotations aux provisions					GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD			
	Autres charges (12)							GE	4 005			
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>							GF	960 523			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							GG	6 461				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	5			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM				
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	303			
<b>Total des produits financiers (V)</b>							GP	308				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	17			
	Différences négatives de change							GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>							GU	17				
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GV	291				
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GW	6 753				

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>VAL THORENS RESERVATION</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		<b>(IX)</b>	HJ
Impôts sur les bénéfices *		<b>(X)</b>	HK
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>			HN
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2)	{	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquièmes D du CGI)		RD
(9)	Dont transfert de charges		A1
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS ) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N
			Charges exceptionnelles
			Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
			Charges antérieures
			Produits antérieurs



Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : VAL THORENS RESERVATION	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

Exercice N clos le 30/09/2023

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise VAL THORENS RESERVATION										Néant <input type="checkbox"/> *					
<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH			
			145 395			6 667			83 218			68 844			
<b>TOTAL I</b>			RK			RM			RN			RO			
			145 395			6 667			83 218			68 844			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions		Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
		Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
		Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			QG		
		Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO		
		Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT		
<b>TOTAL II</b>			QU			QV			QW			QX			
			79 435			3 355			49 136			33 653			
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>			ØN			ØP			ØQ			ØR			
			224 830			10 022			132 354			102 497			
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6							
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV							
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1							
<b>TOTAL I</b>		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD							
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8							
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6						
		Sur sol d' autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
		Inst. gales, agenc et am. divers		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9							
Autres immobilisations corporelles		Inst.gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
		Mat.bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
		Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
<b>TOTAL II</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8							
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO							
<b>TOTAL III</b>															
<b>Total général (I + II + III)</b>		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV							
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			NY			NZ							
<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW+NY+NZ)</b>															
<b>CADRE C</b>		<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise VAL THORENS RESERVATION Néant <input checked="" type="checkbox"/> *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obli- gations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE\***

Désignation de l' entreprise : VAL THORENS RESERVATION				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	39 502		39 502					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 719		12 719				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	7 321		7 321						
Charges constatées d'avance		VS	120 963		120 963						
<b>TOTAUX</b>		VT	180 506	VU	180 506	VV					
RENVois	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 065		3 065					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	760		760						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 099		8 099						
Personnel et comptes rattachés		8C	16 187		16 187						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17 715		17 715						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	310		310					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	8 920		8 920					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 983		2 983					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 761		1 761						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	59 799	VZ	59 799						
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : VAL THORENS RESERVATION		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le : 30/09/2023		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>								<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE</b>		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	6 443	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG			XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	310	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %					I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								<b>TOTAL I</b>	WR	6 753
<b>II. DÉDUCTIONS</b>								<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)								
		- imposées au taux de 0 %								
		- imposées au taux de 19 %								
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
		- imputées sur les déficits antérieurs								
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										
Majoration d'amortissement*										
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art.44 sexies A)		L5	XF	
			S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
			Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC		
	ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			YG	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice ( I moins II)		déficit ( II moins I)		XI	6 753		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *							4 686		XL	
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN	2 067		XO	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET  
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		VAL THORENS RESERVATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	4 686
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	4 686
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	1 313
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
Provisions pour dépréciation *			9B		9C
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓		
			ligne WI		↓
					ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>VAL THORENS RESERVATION</u>												Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	81 658	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II	ZH	216 879			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	135 221			ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZF							
	TOTAL I	ØF	216 879			ZG	216 879						
						ZH	216 879						
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										<b>Exercice N :</b>			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Préciser le prix de revient des ( biens pris en crédit bail )			J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )			J8	67 465		XQ	67 465				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	33 641					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )			ES			ST	498 283				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD												
								ZJ	599 389				
	IMPÔTS ET TAXES	- CFE, CVAE						YW	3 301				
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )			ZS			9Z	5 266			
Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD													
							YX	8 567					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	94 373					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	70 538					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022 )						ØB	249 356					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%				
	- Numéro de centre agréé *	XP								ZR			
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : VAL THORENS RESERVATION Néant  \*

<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	LOGICIELS	83 218	83 218		
	2	AMENAGEMENTS	968	968		
	3	MATERIEL DE BURE	37 373	37 373		
	4	MATERIEL INFORMA	10 795	10 795		
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>			
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I. Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.



Désignation de l'entreprise : VAL THORENS RESERVATION Néant  \*

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <sup>1</sup> ou 12,80 % <sup>2</sup>	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) <sup>1</sup>	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€(art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) <sup>1</sup>	

- <sup>1</sup> Entreprises soumises à l'IS
- <sup>2</sup> Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine <sup>1</sup>	Moins-values à 12,80 % <sup>2</sup>	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % <sup>3</sup>	Solde des moins-values à 12,80 % <sup>4</sup>
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine <sup>1</sup>	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. <sup>6</sup> = <sup>2</sup> + <sup>3</sup> - <sup>4</sup> - <sup>5</sup>
	À 19 % ou à 15 % <sup>2</sup>	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice <sup>3</sup>	À 15 % ou 19 % <sup>4</sup>		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : VAL THORENS RESERVATION		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)</b>						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

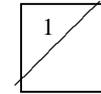
Désignation de l'entreprise : VAL THORENS RESERVATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : ....01/10/2022.....		et clos le : ....30/09/2023.....	
Durée en nombre de mois		1   2	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	4
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	672 603
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	672 603
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	6 386
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	251 369
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	257 755
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	10 822
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	522 350
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	4 005
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	537 178
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée <b>(Total 1 + total 2 - total 3)</b>		OG	393 181
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	393 181
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	672 603
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	7
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0   1   /   1   0   /   2   0   2   2   GZ   3   0   /   0   9   /   2   0   2   3
Date de cessation		HR	/   /   /   /   /   /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG (1))

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2023

N° SIRET

4 0 2 4 5 8 3 1 9 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

VAL THORENS RESERVATION

ADRESSE (voie)

Maison de Val Thorens

CODE POSTAL

73440

VILLE

LES BELLEVILLE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2023

N° SIRET : 4 0 2 4 5 8 3 1 9 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VAL THORENS RESERVATION

ADRESSE (voie) Maison de Val Thorens

CODE POSTAL 73440 VILLE LES BELLEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise VAL THORENS RESERVATION

Numéro de siret 40245831900025

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**  
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		40245831900025
VAL THORENS RESERVATION Maison de Val Thorens  73440 LES BELLEVILLE	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	6 753
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	4 686
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 €x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	2 067
k	Dont plus value nette à long terme	
<b>Total lignes h à k</b>		2 067
l	<b>BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 25,00 %</b> (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	<b>IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 %</b> (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Désignation de l'entreprise VAL THORENS RESERVATION

Numéro siret 40245831900025

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

<b>RÉINTÉGRATIONS DIVERSES</b>	<u>(ligne WQ)</u>	
	<b>TOTAL</b>	

<b>DÉDUCTIONS DIVERSES</b>	<u>(ligne XG)</u>	
	<b>TOTAL</b>	

Désignation de l'entreprise VAL THORENS RESERVATION

Numéro de siret 40245831900025

## DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Désignations	Montant
INT CPTE/LIVRET A RECEVOIR	8
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>8</b>

Désignation de l'entreprise VAL THORENS RESERVATION

Numéro de siret 40245831900025

## DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Désignations	Montant
FAP / CAC EXO 2022-23	3 600
FAP / AAC HONO CPTA SOLDE	754
FAP / DANKA AIRELLES 05-09/202	120
FAP AAC SOCIAL 09/23	174
FAR/ PROTECT JURUDIQUE 22-23	625
FAR / ESF TOUNEE BENELUX	422
PROV CP AU 30/09/23	982
PROV CHG/CP AU 30/09/23	331
FAP CFE 2023	2 285
<b>Total des charges à payer</b>	<b>9 293</b>

Désignation de l'entreprise VAL THORENS RESERVATION

Numéro de siret 40245831900025

## DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA / AVEM LOC TPE			35		
CCA / GRENKE PROTECT 10-12/23			34		
CCA / MILLENIUM 3/12 ABT			30		
CCA / MILLENIUM 3/12 ABT GSM			69		
CCA / AVENCALL 10/23 - 02/24			1 097		
CCA / XRPFLEX 10-12/2023			1 715		
CCA / ANTIDOT ANNEE 2			3 500		
CCA / DSJ 3/12			551		
APT A32 / AIRELLE 3/12			2 500		
CCA / APST COTISø 2023 3/12			1 832		
CCA / AFFILIAD 7,5/9,5			7 757		
CCA / INGENIE 2SEM 2023 - 3/6			964		
CCA / INGENIE 2SEM 2023 - 3/6			161		
CCA / AFFILIAD 7.5/9.5			55 401		
CCA / TENUES 2023-24			2 560		
CCA / APVT 2023 PROMO AUTOMNE			40 000		
CCA INGENIE			2 727		
CCA DEQUATEC 10/23-12/23			30		
<b>Total des charges constatées d'avance</b>			<b>120 963</b>		

Désignation de l'entreprise VAL THORENS RESERVATION  
Numéro de siret 40245831900025

**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>Total des produits constatés d'avance</b>					